

COMPTE-RENDU

BUREAU COMMUNAUTAIRE n 1/2023

Sance du Vendredi 2 4 f⊽rier 2023 □ 9 heures 30 minutes Plē des services publics

PJ 1		

<u>Prsents</u>: Fr d ric R , Roland DUBERTRAND, V ronique THIRAULT, Louis DINTRANS, Robert MAISONNEUVE, Jean Pierre CURDI et Julien LACAZE.

Excus ☐ : Jean NADAL, Jean Marc LAFFITTE.

Secr taire de s ance : M. Jean Pierre CURDI

Nombre de membres en exercice : 7

1 - Pr□paration du Conseil Communautaire : Point portant approbation des Comptes financiers uniques 2022 et D□bat dorientation budg□taire 2023

Monsieur le Pr⊑sident rappelle que le Rapport d'©rientation Budg taire sera pr sent en s ance du Conseil Communautaire le 2 mars, puis en s maires le 18 mars.

En mati re de m thode, il propose pour le conseil communautaire du 02 mars de pr senter les fiches synth tiques par budget et pr cise que le Service Comptabilit tiendra, comme les ann es pr clentes, des permanences les 27 et 28 f vrier, pour apporter tout compl ment d information aux conseillers communautaires qui le souhaiteraient.

M. Dubertrand f ☐ icite Mme Marie-Line Fourcade, responsable du service Comptabilit ☐

Toutefois, il exprime le souhait de liens plus □troits entre □us et techniciens. Il souhaiterait contribuer davantage sur le volet op □rationnel.

Sur un autre aspect, M. Dubertrand s⊞nterroge sur la n cessit de r p ter la pr sentation du ROB en s maires.

Mme Thirault juge que cette pr $_$ sentation est n $_$ cessaire aux $_$ lus qui ne si $_$ gent pas en Bureau ou en Commission des Finances. Elle r $_$ affirme l $_$ int $_$ r $_$ t des r $_$ unions pr $_$ paratoires avec les $_$ lus d $_$ gu $_$ s pour r $_$ pondre au manque de concertation d $_$ plor $_$ e par certains d $_$ entre eux.

- M. Maisonneuve pr⊡cise que l'envoi des documents ne remplace pas le D⊡bat d'orientation budg taire.
- M. le Pr⊡sident rappelle que lapprobation du budget est lexpression des orientations politiques de liîntercommunalit□
- Il invite les membres du bureau \square exprimer leurs attentes quant \square la fr \square quence des r \square unions, notamment de bureau, et leur contenu. Il expose la n \square cessit \square d \square articuler les diff \square rentes instances et pose la question pour chaque sujet \square de l \square nstance la plus coh \square rente \square
- Il rappelle qu⊞ aujourd∄ui, les bureaux sont convoqu⊑s soit □ la demande de la direction, soit □ la demande d⊡n Vice-pr⊡sident sur une th⊡matique particuli⊡re.

- M. Dintrans rappelle quen 2017 (suite □ la fusion), les Vice-Prusidents se runissaient tous les 15 jours. Les s⊡ances du Bureau se sont espac⊡es avec la stabilisation des comp⊡tences. ⇒ Au prochain Conseil Communautaire, les conseillers seront interrog s sur l ≡ventualit de pr senter le ROB en sominaire des maires (en amont, vorifier si la prosentation du SDIS sur la nouvelle organisation territoriale est maintenue). Concernant les Comptes Financiers Uniques, M. Dubertrand rel⊡ve la faible part d'ēxc⊑dent : □ Nous avons atteint I⊞quilibre, sans filet de s□curit□ □ M. le Pr⊡sident acquiesce et r□affirme la n□cessit□ pour chaque Commission de travailler □ I organisation des services et leur □quilibre financier. Sur le budget annexe H□tel dentreprises Le Pr⊡sident indique quien commission □ Finances □ de la veille, il a □t□ propos□ de ne pas envoyer de subvention du Budget Principal car le d⊡ficit va se r⊡sorber peu □ peu. Les membres du bureau rappellent que M. Gronnier souhaite un historique du cotīdām ☐nagement du p□e agroalimentaire □ Maubourguet. ⇒ Les services sont missionn s pour r pondre la demande de M. Gronnier Sur le budget annexe Centre de sant □ Mme Thirault rend compte des difficult s rencontr es □ IŒHPAD de Rabastens/Maubourguet. Faute de m⊡decin prescripteur, 20 lits/130 sont vacants. M. Dubertrand demande si la CCAM a connaissance du nombre de visites ralisaes par les m⊡decins □ IŒHPAD, et de la proportion de consultations faite par les salari⊡s / lib⊡raux : Il souhaite une r partition quilibr e. Le Pr⊡sident informe les membres du Bureau quil souhaite optimiser lorganisation du secr⊡tariat m⊡dical. Les r⊡flexions sont en cours, en concertation avec les secr⊡taires. A terme, il entend que les secr taires puissent tre d ploy es sur les 3 sites, ind pendamment du statut des m decins (lib raux ou salari⊡s). Concernant lobtention dun scanner □ Vic-En-Bigorre, le Prusident informe le Bureau que le nouveau radiologue est dispos □ □ financer un scanner, moyennant une compl ☐te autonomie. Pour autant, des rencontres sont programm es avec l pital de Vic pour une vision concert e de l organisation. M. Ganiot pr cise que les autorisations en imagerie m dicale sont soumises □ autorisation de I∖ARS, complexe □ obtenir. Toutefois, le nouveau directeur de I∖ARS devrait □tre facilitateur.
- M. le Pr \Box sident \Box voque l \Box ntervention dans la presse de M. Menet qui a annonc \Box , en lien avec la construction du nouvel h \Box pital Tarbes-Lourdes \Box Lanne, \Box la cr \Box ation d \Box n nouveau site \Box Vic (comme antenne). Le Pr \Box sident pr \Box cise qu \Box l s \Box git d \Box n scenario possible mais non valid \Box ce jour. Il rappelle que l \Box pital de Vic vient d \Box tre labellis \Box h \Box pital de proximit \Box Il faut travailler \Box l \Box m \Box nagement d \Box n \Box point d \Box rgences g \Box riatriques \Box au sein de l \Box pital actuel (r \Box novation/reconstruction) o \Box les patients seront re \Box us par des m \Box decins g \Box n \Box ralistes.
- Enfin, M. Ganiot expose la n□gociation en cours entre les syndicats de m□decins g□n□ralistes et la Caisse nationale d⊡assurance maladie. La revalorisation du tarif de la consultation □ 30□ serait conditionn□e □ des efforts consentis par les m□decins pour lutter contre la d□sertification m□dicale. L□ne des pistes serait de d□buter les gardes le vendredi soir, plut□t que le samedi midi.

Sur le budget annexe Centre multim □dia

Concernant la copropri t du Centre, le Pr sident rend compte du souhait de M. Menet de scinder la partie b timentaire et la partie organisationnelle (notamment RH). Les personnels resteront des agents de la CCAM.

Le Pr⊡sident souhaite par ailleurs voir ⊡voluer le personnel et confier de nouvelles missions □ Mme Isabelle Marre en d⊡cloisonnant les services culture et patrimoine. Ce faisant, une partie des d⊡penses en personnel basculerait sur le Budget Principal.

Enfin, il rappelle que M. Ganiot pilote la mise en r⊡seau des services enfance - culture - m⊡diath⊡ques.

Sur le budget annexe SPANC

M. Dintrans □nonce que les agents nūtilisent par lordinateur et le logiciel qui leur ont □t□ fournis pour gagner du temps sur les contr□les.

Le Pr⊡sident informe que les 3 agents effectuent 300 contr⊡es / an (contre 600 auparavant). Il rend compte du souhait d⊡n agent de progresser dans ses missions. Celui-ci est charg□ de soumettre une proposition.

Sur le budget annexe Collecte et traitement des d⊡chets

M. le Pr⊡sident rappelle la polarisation politique concernant le traitement et la valorisation des d∵chets.

Ind \Box pendamment de toute affinit \Box , le circuit des d \Box chets doit \Box tre pens \Box en tenant compte de plusieurs facteurs : la proximit \Box de Valor B \Box arn - le projet de centre de tri \Box Masseube (Trigone) - le d \Box veloppement des points d \Box apport volontaire \Box bouteilles plastiques et papier \Box - les d \Box p \Box ts de d \Box chets verts \Box Lescar (convention ADEME).

M. le Pr\sident remercie M. Laffitte pour son travail.

Les r⊡flexions seront conduites avec le soutien des Pr⊡sidents de collecte des Hautes-Pyr□n⊡es et de M. Nicolas Datas-Tapie, Conseiller d□partemental.

Sur le budget principal

Malgr□ltinflation, la situation financi□re de la collectivit□ est similaire □ celle de 2017 (apr⊡s fusion). Cela d⊡montre que la CCAM est une □ collectivit□ de services □ capable de porter des investissements structurants.

Les projets □ venir pourraient associer mise en tourisme et mobilit□ avec la cr□ation de liaisons douces (cf. Etude en cours du cabinet Ted Conseil pour valoriser les fili□res agricole et viticole dans le cadre d⊡n projet touristique et □conomique).

M. Maisonneuve expose la n \Box cessit \Box d \Box associer Plaimont dans le projet \Box Porte de la Bigorre \Box

M. Dubertrand d fend les partenariats public/priv □

Les membres du bureau saccordent □ dire qu'il faut d velopper des activit s compl mentaires.

2 - D□cisions du Bureau Communautaire dans le cadre de ses d□□gations

TRAVAUX COLE DE BAZILLAC APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE PROGRAMMATION DETR ET FAR 2023

Monsieur le Pr⊡sident rappelle au Bureau Communautaire la comp⊡tence □ *Construction, entretien* et fonctionnement d⊞quipements de l'enseignement pr□□/□mentaire et □/□mentaire d'int□r□t communautaire □ de la Communaut□ de Communes Adour Madiran exerc□e sur l'int□gralit□ de son p□rim□tre.

Dans le cadre de cette comp⊡tence, des travaux d'investissement sont pr□vus sur l⊞cole de Bazillac en 2023.

La commune de Bazillac a d ☐ refait une partie du toit en 2022 ; ces travaux concernent donc une 2eme phase.

Il y a en effet des □coulements de au dans la zone de pr□paration de la cantine et au-dessus des WC int□rieurs. Ce toit situ□ au nord du b□timent est en tr□s mauvais □tat et dispose de deux vieilles fen□tres de toit. Il est donc envisag□ de r□nover cette partie de toit.

Le montant global estim ☐ des travaux est de 5.430,50 ☐ HT, soit 6.516,60 ☐ TTC.

Lesdits travaux sont port⊡s par la Communaut□ de Communes et la charge r⊡siduelle revient □ la commune de Bazillac, d⊡duction faite des subventions et du FCTVA.

Plan de financement provisionnel de loporation :

Etat / DETR 2023 Conseil d⊏partemental 65 / FAR 2023	2.715, 00 □ 1.629,00 □	50% 30%
Autofinancement	1.086,50 □	20%
Total HT	5.430,50 🗆	100%

d⊞quipement des Territ	sident propose de faire une demande toires Ruraux (DETR) et du Fonds d∄ aux s⊞levant □ 5.430,50 □ HT, soit 6.51	∖m⊡nagement Rural (l	
	l de Monsieur le Pr⊑sident et apr⊑s en av adiran, □I⊡nanimit□ des membres pr⊑se		ı de la Communaut⊡
pour un montant de 8 dautoriser Monsieur □ev□e possible au tit de demander □ Mons commencer les trava de donner tout pouve dossier; de rappeler que tou	nme de travaux tel que pr□sent□ et appro 5.430,50 □ HT, soit 6.516,60 □ TTC pour le Pr□sident □ solliciter aupr□s de l'Œta re de la DETR et du FAR 2023 ; sieur le Pr⊡fet et Monsieur le Pr□sident d ux avant l'octroi de la subvention ; bir □ Monsieur le Pr⊡sident pour signer d tes les d□cisions prises par le Burea dematiquement rapport□es lors du procha	I⊡ann	a subvention la plus ntal lautorisation de cument aff⊡rent □ ce application de ses
VOTE : Adopt⊡e □I⊡nar	ıimit□		
Monsieur le Pr⊡s et fonctionnement d communautaire □ de la p□rim⊡tre. Dans le cadre d Lafitole en 2023. En effet, la com pr⊡conisations du plan Madiran souhaitent rem ainsi de garder le syst⊡m Le montant globa Lesdits travaux s	LAFITOLE APPROBATION DU PLTR ET FAR 2023 ident rappelle au Bureau Communautair quipements de lenseignement pr Communaut de Communes Adour le cette comp tence, des travaux den mune envisage de changer la chaud sobri mis en place, la commune el placer cet quipement par un syst me de radiateurs en place. I estim des travaux est de 30.167,00 ont port par la Communaut de Com duction faite des subventions et du FCT	re la comp tence Co The la comp tence Co Madiran exerc e sur Vestissement sont pr i re fioul de l cole. Et la Communaut de de pompe chaleur HT, soit 36.200,40 T munes et la charge re	enstruction, entretien mentaire dint r t lint gralit de son vus sur l⊞cole de Pour r pondre aux Communes Adour air/eau, permettant
Plan de financer	nent pr⊡visionnel de liop⊡ration :		
	Etat / DETR 2023 Conseil d⊡partemental 65 / FAR 2023	15.083, 00	
	Autofinancement Total HT	6.084,00 \(\) 20%	
	I Ulai 🗆 I	30.167,00 🗆 100%	J
d⊞quipement des Territ	sident propose de faire une demande toires Ruraux (DETR) et du Fonds d⊿ aux s⊞levant □ 30.167,00 □ HT, soit 36.	.m⊡nagement Rural (l	

Entendu lēxpos□ de Monsieur le Pr⊡sident et apr⊡s en avoir d⊡ib⊡r⊡, le bureau de la Communaut□ de Communes Adour Madiran, □lūnanimit□ des membres pr⊡sents, d⊡cide :

- ⇔ de valider le programme de travaux tel que pr□sent□ et approuver l\u00e4nveloppe estimative s\u00fcy rapportant pour un montant de 30.167,00 □ HT, soit 36.200,40 □ TTC pour l\u00e4nn \u00a4c e 2023 ;
- ♦ dautoriser Monsieur le Prosident o solliciter aupros de li€tat et du Dopartement la subvention la plus olevoe possible au titre de la DETR et du FAR 2023
- plus □ev□e possible au titre de la DETR et du FAR 2023 ;

 de demander □ Monsieur le Pr⊡fet et Monsieur le Pr⊡sident du Conseil D□partemental lautorisation de commencer les travaux avant loctroi de la subvention ;

$\not \!$	de donner tout pouvoir □ Monsieur le Pr⊡sident pour signer toute pi⊡ce et tout document aff⊡rents □
	ce dossier ·

de rappeler que toutes les d⊡cisions prises par le Bureau Communautaire en application de ses d □ □ gations sont syst □ matiquement rapport □ es lors du prochain Conseil Communautaire.

VOIE . AUODI E IIUIIAIIIIIII	VOTE : Adopt⊑e □ lūna	animit□
--------------------------------	-----------------------	---------

TRAVAUX COLE DE SARRIAC-BIGORRE CAPPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE PROGRAMMATION SUBVENTIONS 2023

Monsieur le Pr⊡sident rappelle au Bureau Communautaire la comp⊡tence □ Construction, entretien et fonctionnement d⊞quipements de l'enseignement pr□□□mentaire et □□mentaire d'entoret communautaire □ de la Communaut□ de Communes Adour Madiran exerc□e sur l'entoret de son p□rim□tre.

Dans le cadre de cette comp tence, des travaux d'investissement sont pr vus sur l cole de Sarriac-Bigorre en 2023.

En effet, la commune envisage d \square quiper les salles de classes et la cantine d \square n \square syst \square me \square permettant de g \square n \square rer de la fra \square cheur. Le choix s \square est port \square sur un syst \square me de pompe \square chaleur air/air r \square versible. Cette r \square versibilit \square permettra, bien \square videmment, de g \square n \square rer de la fra \square cheur lors des p \square riodes caniculaires, mais \square galement de la chaleur sur les p \square riodes pr \square et post hivernales et ce, de fa \square on tr \square s r \square active.

Cette option permettra d⊞conomiser le chauffage central et donc de la consommation de gaz, sur ces p⊡riodes o□ il nest pas n cessaire davoir le chauffage en fonctionnement permanent.

Pour m□moire, la commune de Sarriac-Bigorre a men□ une op□ration de r□novation et de mise aux normes de l□cole publique en 2016. Compte tenu de lexistence du r□seau Gaz de GRDF □ proximit□ de l□cole, mais aussi du fait que durant l□t□ le b□timent est ferm□ (vacances scolaires), le choix de mettre en □ uvre un chauffage central au gaz, via une chaudi□re, a □t□ fait.

Le montant global estim ☐ des travaux est de 11.360,00 ☐ HT, soit 13.632,20 ☐ TTC.

Lesdits travaux sont port⊡s par la Communaut□ de Communes et la charge r⊡siduelle revient □ la commune de Sarriac-Bigorre, d⊡duction faite des subventions et du FCTVA.

Plan de financement provisionnel de loporation :

	DETR FAR Rgion FP		FP									
N□Opration	Intitul□	Cot HT	Dlai	Taux	Mt	Taux	Mt	Taux	Mt	Taux	Mt	Priorits
2023 - 1	Climatisation Ecole / Cantine	12 861,17	2022	50%	6 430,59	0%	0,00	25%	3215,29	25%	3 215,29	Etablissement scolaire public 1er degr□

Monsieur le Pr⊡sident propose de faire une demande pour pr⊡sentation au titre de la Dotation d⊞quipement des Territoires Ruraux (DETR) 2023 et de la R⊡gion pour un montant estimatif de travaux s⊞levant □ 11.360,00 □ HT, soit 13.632,20 □ TTC.

Entendu liexpos □ de Monsieur le Pr □sident et apr □s en avoir d □lib □r □, le bureau de la Communaut □ de Communes Adour Madiran, □ liūnanimit □ des membres pr □sents, d □cide :

- by de valider le programme de travaux tel que pr sent et approuver lenveloppe estimative s prapportant pour un montant de 11.360,00 □ HT, soit 13.632,20 □ TTC pour lann e 2023 ;
- dautoriser Monsieur le Pr
 sident □ solliciter aupr
 s de l
 Etat et de la R
 gion Occitanie la subvention la plus □ev
 possible ;
- de demander □ Monsieur le Pr
 fet et Madame la Pr
 sidente de la R
 igion l
 autorisation de commencer les travaux avant l
 octroi de la subvention ;
- de donner tout pouvoir □ Monsieur le Pr⊡sident pour signer toute pi□ce et tout doument aff□rents □ ce dossier;
- ♦ de rappeler que toutes les d⊡cisions prises par le Bureau Communautaire en application de ses d□□gations sont syst□matiquement rapport□es lors du prochain Conseil Communautaire.

VOTE : Adopt □e □ I □nanimit □

R_HABILITATION DE LAIRE DACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE MAUBOURGUET APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE SUBVENTIONS 2023

Monsieur le Pr⊑sident rappelle que, dans le cadre de la comp⊑tence obligatoire □ am□nagement,
<i>entretien et gestion des aires d∖accueil des gens du voyage</i> □ la Communaut□ de Communes Adour
Madiran est propri⊑taire de laire daccueil des gens du voyage de Maubourguet.

Il informe que plusieurs d⊡sordres ont ⊡t □ constat □s ces derni □res ann □es :

- des fuites r ☐guli ☐res des alimentations en eaux des sanitaires des diff ☐rents blocs,
- des probl⊡mes d

 vacuation des eaux us es dans les diff rents blocs,
- des coupures □ectriques intempestives li □es □ une proximit □ des □quipements □ectriques et sanitaires dans les gaines techniques,
- un manque despaces dam nagement pour les utilisateurs concernant les v⊏hicules,
- des portes des locaux sanitaires □ changer,
- la remise en service de lemplacement handicap□

Ces nombreux d⊡sordres conduisent □ un taux d⊡nconfort important et des plaintes des usagers de l¹aire.

Il indique qu⊡ne tude a alors to diligent pour apporter des solutions en urgence.

Les travaux consistent donc en :

- la r novation des blocs sanitaires.
- le renforcement du r seau □ectrique li □ un manque de puissance,
- la cr□ation dune plateforme pour les vuhicules,
- le changement des alimentation AEP,
- le changement des chauffe-eaux,
- le changement des portes hors service.

Plan de financement pr⊡visionnel de lop ration

Total	100.000,00 🗆	100 %
Autofinancement CCAM	30.000,00 □	30 %
Etat	70.000,00 🗆	70 %

	Entendu lexpos	de Monsieur le	Pr⊑sident et apri	⊑s en avoir d	□lib□r□, le bureau o	de la Communaut□
de Coi	mmunes Adour Ma	adiran. □Iūnanin	nit□des membre	s pr⊺sents. d	l⊏cide :	

- valider le programme de travaux tel que pr
 sent
 □ lui et approuver l
 enveloppe estimative s
 rapportant pour un montant de 100.000,00 □ HT, soit 120.000,00 □ TTC pour l
 enn
 e 2023;
- ⇔ autoriser Monsieur le Pr⊑sident □ solliciter aupr⊡s de l⊞tat la subvention la plus □ev□e possible dans le cadre de l⊡appel projet GDV 2023 ;
- ♦ donner tout pouvoir ☐ Monsieur le Pr⊡sident pour signer toute pi ☐ce et tout document aff☐rents ☐ ce dossier :
- ∜ rappeler que toutes les d⊡cisions prises par le Bureau Communautaire en application de ses d□□gations sont syst□matiquement rapport□es lors du prochain Conseil Communautaire.

VOTE : Adopt □e □ l unanimit □

CCAM APPROBATION CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC LA MAISON DES VINS DE MADIRAN 2023-2025

Monsieur le Pr⊡sident rappelle □ lassembl⊡e les appellations Madiran et Pacherenc du Vic-Bilh □clat⊡es sur 2 r□gions (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie), 3 d□partements (Pyr□n□es-Atlantiques, Hautes-Pyr□n□es et Gers) et 4 communaut□s de communes (Nord-Est B□arn et Luys en B□arn sur le 64, Adour

Madiran sur le 65 et Armagnac Adour sur le 32) => une multiplicit□ d⊡cteurs qui suppose une n□cessaire collaboration de l⊡ensemble des parties pour mener □ bien le projet de d⊡veloppement territorial.									
Il indique que le projet est port □ par la Maison des Vins de Madiran autour de 5 axes : → d □veloppement □conomique : installation / transmission et alliances locales avec d autres op □rateurs □conomiques → □ notourisme : cr □ er les conditions de d □veloppement d □ ne □ destination Madiran □									
 → □ notourisme: cr∟er les conditions de d_veloppement dune □ destination Madiran □ → jeunes vignerons: les int□grer aux lieux dans l\(\bar{a}\)nimation et le d\(\bar{c}\)veloppement de l\(\bar{a}\)ppellation → Madiran 2030: actions li\(\bar{c}\)es \(\bar{c}\) la recherche et au d\(\bar{c}\)veloppement (ex: adaptation au changement climatique\(\bar{E}\)) 									
→ cr□ation dun observat	→ cr□ation dūn observatoire de fili⊡re : outil utile au r□seau de vignerons sur la question du Madiran □ produit □ et aux partenaires sur la question du Madiran □ territoire □.								
Armagnac Adour, Luys en		oci⊑es □ la d⊡marche, soit Adour Madiran, □ ce projet sur lāxe □ notourisme (accueil, on Madiran ાÉ).							
Elles s e ngagent □sou	itenir les actions envisag⊡es pour les a	nn⊡es 2023, 2024 et 2025 comme suit :							
	Communaut ☐ de Communes	Total							
	Adour Madiran	5.433,37 🗆							
	Armagnac Adour Luys en B⊑arn	3.210,46 □ 6.786,92 □							
	Nord-Est B⊡arn	6.569,25 🗆							
	Maison des Vins de Madiran	26.305,47 🗆							
	TOTAL	48.305,47 □ (*)							
(*) Le montant global est bas □ sur la prise en charge d'une partie du cot□salarial de la charg □ e de communication et □ notourisme et du stagiaire de la Maison des Vins. Entendu l'expos □ de Monsieur le Pr sident et apr s en avoir d □ ib □ □, le bureau de la Communaut □ de Communes Adour Madiran, □ l'unanimit □ des membres pr sents, d cide : \$\forall de valider le principe d'une participation financi □ de l'emploi de charg □ (e) de communes Adour Madiran portant sur la prise en charge d'une partie de l'emploi de charg □ (e) de communication et du stagiaire de la Maison des Vins de Madiran pour les missions telles que d □ crites supra ; \$\forall \text{ de valider le principe de r □ partition entre communaut □ s de communes d □ finie □ 50/50 en fonction du potentiel fiscal / habitant et de la population des communes de l'appellation ; \$\forall \text{ de sengager □ co-financer le poste □ hauteur de 5.433,37 □ par an, reconductible 2 fois sous r □ serve de l'obtention de r □ sultats probants ; \$\forall \text{ d'autoriser Monsieur le Pr □ sident □ signer tous les documents aff □ rents □ la pr □ sente d □ cision et lui donner tout pouvoir pour mener □ bien ce dossier ; \$\forall \text{ de rappeler que toutes les d □ cisions prises par le Bureau Communautaire en application de ses d □ cigations sont syst □ matiquement rapport □ es lors du prochain Conseil Communautaire.									
VOTE : Adopt⊡e □I⊡nanir	nit□								
Concernant la participation financire des EPCI, Roland Dubertrand ajoute que la surface de vignobles aurait pu constituer une cl de rpartition.									
	UR LA CR□ATION/REPRISE D⊞	□PARTEMENTALE DE PROSPECTION □BERGEMENTS TOURISTIQUES DES							
□ uvre depuis 2018 une d d⊞tablissements dħ□berg	Monsieur le Pr⊡sident informe lassembl⊡e que le d□partement des Hautes-Pyr□n⊡es (65) met en uvre depuis 2018 une d□marche de prospection dinvestisseurs int□ress□s pour la reprise ou la cr□ation d□tablissements d⊕□bergement touristique sur notre territoire et pour les renseigner sur les aides financi□res mobilisables dans le cadre de leur projet.								

Le dispositif a □t□ renouvel□ pour la p□riode 2022-2024 dans le cad	dre d⊡n march□ conclu avec la
soci d G olink Expansion ; le montant de la prestation s l ve ≥84 000 ⊃ 7	FTC pour 36 mois.

Le D□partement a propos□ aux communaut□s de communes et dagglom□ration des Hautes-Pyr□n□es de contribuer □ cette d□pense pour moiti□ de cette somme, soit 42.000,00 □ r□partis entre eux selon le mode de calcul suivant :

PARTENAIRE	Part fixe 5002/an	Nombre de lits	% du total lits	Part variable / nombre de lits	Participation globale
D@PARTEMENT					42.000,00 🛚
EPCI dont :					42.000,00 🛚
CC Adour Madiran	1 500	835	0,73%	208	1 708 🛭
CC Aure Louron	1 500	30 835	26,99%	7 692	9 192 🛭
CC des Coteaux du Val d'Arros	1 500	311	0,27%	78	1 578 🛭
CC du Pays de Trie et du Magnoac	1 500	709	0,62%	177	1 677 🛭
CC du Plateau de Lannemezan	1 500	2 857	2,50%	713	2 213 🛭
CC Haute Bigorre	1 500	12 826	11,23%	3 200	4 700 🛭
CC Neste-Barousse	1 500	1 428	1,25%	356	1 856 🛚
CC Pyr2n2es Vall2e des Gaves	1 500	33 083	28,96%	8 253	9 753,00 🛭

La convention ci-annex e vient d finir les conditions de ce partenariat. Les EPCI des Hautes-Pyr es participent pour un montant total de 42.000,00 □ r partis entre eux, la participation globale pour la Communaut de Communes Adour Madiran s levant □ 1.708,00 □ selon le mode de calcul d taill □ □ larticle 2 de ladite convention.

Entendu lēxpos□ de Monsieur le Pr⊡sident et apr⊡s en avoir d⊡ib⊡r⊡, le bureau de la Communaut□ de Communes Adour Madiran, □ l⊡nanimit□ des membres pr⊡sents, d⊡cide :

- par cons □quent, de valider cette participation moyennant la somme de 1.708,00 □;
- de mandater Monsieur le Pr⊑sident pour signer la convention de participation ci-annex e ainsi que toute pi ce aff rente e ce dossier ;
- de rappeler que toutes les d
 cisions prises par le Bureau Communautaire en application de ses
 d
 □ gations sont syst matiquement rapport es lors du prochain Conseil Communautaire.

VOTE : Adopt⊡e □Iଢnanimit□

ESPACES FRANCE SERVICE DEMANDE AIDE ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT AUPRÉS DE LETAT

Monsieur le Pr⊡sident rappelle le dispositif des Espaces France Services, mod ☐ e dacc ☐s aux services publics permettant ☐ chaque citoyen ☐ quel que soit lendroit o ☐ il vit ☐ dacc ☐der aux services publics et d ☐tre accueilli, dans un lieu unique d ☐di ☐, par des personnes form ☐es et disponibles pour effectuer ses d ☐marches au quotidien.

En cr⊑ant ce label □ France Services □, lŒtat □tablit des r□gles rigoureuses pour garantir partout un m□me niveau dēxigence et de qualit□ aux citoyens.
Sur le territoire Adour Madiran, les 3 Espaces France Services ont □t□labellis □s : Rabastens et Vic au 1er janvier 2020 et Maubourguet au 1er f□vrier 2020. Ces guichets uniques, qui rassemblent en un m□me lieu plusieurs partenaires (emploi, prestations sociales, imp□tsÉ) se caract□risent par 4 ambitions : 1. le retour du service public au c□ ur des territoires (acc□s □ un EFS en moins de 30 minutes), 2. un service public moderne (pr□sence physique dagents daccueil form□s, exploitation des potentialit□s du num□rique), 3. un niveau de qualit□garanti, 4. un lieu de vie agr□able et convivial.
Pour y r□pondre efficacement, chaque agent daccueil b□n□ficie, avant toute ouverture dun Espace France Services, dune formation pour entre autres : → donner une information de premier niveau, → mettre □ disposition et accompagner lutilisation doutils informatiques, → aider aux d□marches en ligne, → r□soudre les cas les plus complexes en sappuyant sur un correspondant au sein des r□seaux partenaires.
Monsieur le Pr⊡sident indique que pour stabiliser les conditions de financement du r⊡seau France Services, chaque structure labellis⊡e b⊡n⊡ficie d⊡ne subvention de 30 000,00 □ par ann⊡e de dur⊡e de la convention.
Entendu lēxpos□ de Monsieur le Pr⊑sident et apr⊑s en avoir d⊡ib⊡r□, le bureau de la Communaut□ de Communes Adour Madiran, □ l⊡nanimit□ des membres pr⊡sents, d⊡cide :
 dautoriser Monsieur le Pr□sident □ solliciter laide de fonctionnement allou □ par l\textutat □ hauteur de 30 000,00 □ pour chaque structure labellis □e, soit 90 000,00 □ /an sur la dur □ de la convention-cadre; de lautoriser □ prendre toutes les dispositions n□cessaires et □ signer tout acte n□cessaire □ l\textute □ cution du pr□sent projet de d□ib□ration; de rappeler que toutes les d□cisions prises par le Bureau Communautaire en application de ses d□cations sont syst□matiquement rapport□es lors du prochain Conseil Communautaire.
VOTE : Adopt⊡e □I⊡nanimit□
3 - Points d∄nformation
La nouvelle organisation des services techniques est pr⊡sent⊡e aux membres du bureau. Ce nouvel organigramme supprime la pr⊡c⊡dente organisation par secteur et permet de positionner M. Lassalle sur un volet strat⊡gique

⇒ M. Maisonneuve sollicite un organigramme actualis = et un inventaire du mat riel = technique = Demande valid e mais apr s passage devant le Comit Territorial Social qui doit tre convoqu fin mars 2023.

M. le Pr⊡sident informe les membres du Bureau que la Commune de Vic-En-Bigorre a fait le choix de revenir sur le principe de reversement de la taxe dam nagement per ue sur la zone de la Herray. Il regrette le caract re isol et non concert de cette d cision.

M. Dintrans relate les d⊡bats sur le reversement de la TA au sein de son Conseil Municipal. Le choix de maintenir le reversement nest pas consensuel

⇒ Il est convenu dorganiser une rencontre associant le Prosident et les maires des Communes concern es par le reversement de la taxe.

4 - Questions diverses

Lordre du jour □tant □puis□, la s□ance est lev□e □ 12 heures 30 minutes.